



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Pour la libre expression à propos de Gaza à l'école et à l'université !

Dans l'enseignement supérieur, la loi dite « de lutte contre l'antisémitisme » est en réalité une loi visant à la répression des étudiants qui se mobilisent depuis des mois contre la politique génocidaire du gouvernement israélien à Gaza. Elle instaure une procédure disciplinaire d'exception, sous contrôle du recteur, pour les étudiants ainsi mobilisés. Elle impose une « formation à l'antisémitisme » dans toutes les licences. Elle contrevient donc à toutes les libertés universitaires. Au-delà, elle entend imposer une définition de l'antisémitisme qui permettrait d'enclencher des procédures disciplinaires contre tous ceux qui critiquent la politique génocidaire du gouvernement Netanyahu ou même l'État israélien. Pour toutes ces raisons, alors que cette loi est encore en discussion en commission mixte paritaire au parlement une motion du CNESER du 20 mai réuni en commission permanente, demande le retrait de cette loi, à l'unanimité des voix exprimées (en particulier celles de toutes les organisations syndicales représentatives et de toutes les organisations étudiantes, voir [ici](#)).

Dans le second degré, une enseignante a été suspendue après avoir tenu, à la demande de ses élèves une minute de silence en hommage aux victimes de Gaza (dont, comme chacun sait, une grande majorité de femmes et d'enfants). Là encore, il s'agit de faire taire celles et ceux qui voudraient simplement faire montre d'un minimum d'humanité ou de solidarité envers des populations qui subissent les bombardements, les maladies, la faim et les déplacements forcés depuis près de vingt mois. Les fédérations FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action et Sud Éducation demandent la levée de la suspension, l'abandon de toutes les poursuites, la réintégration de la collègue, et sont aux côtés de tous les collègues qui feront grève le 3 juin pour ceci (voir [ici](#)).

Avec sa fédération, la FNEC FP-FO, FO ESR défend la totale liberté d'opinion, d'expression et de manifestation des personnels et des étudiants, contre la répression.

C'est pourquoi FO ESR appelle à rejoindre le rassemblement appelé par des organisations étudiantes et de jeunesse, pour dire :

- > Non à la loi soi-disant « contre l'antisémitisme à l'Université »
- > Non à la criminalisation des voix de la paix par le gouvernement
- > Stop au génocide à Gaza.

MARDI 3 JUIN À 18 H PLACE DE LA SORBONNE